

BULLETIN MUNICIPAL 2021



Montvicq
ville

Infos pratiques



Nouvelle installation

Marlène MERITET Nouvelle conseillère TEXAM, spécialisée dans les produits d'entretien et d'hygiène, vient de s'installer sur la commune de MONTVICQ.

Cette gamme de produits est 100% française et respectueuse de l'environnement, a été conçue à la base pour les professionnels et mise à la disposition des particuliers par la suite. Le siège social se trouve à FOURMIES dans le Nord. Vous pouvez retrouver le catalogue sur le site de TEXAM FRANCE.

Contact au **06 81 72 16 85** pour plus de renseignements.

Une création d'entreprise, quel que soit votre statut, contactez-nous pour vous faire connaître.

Élections en 2022

Deux élections auront lieu en 2022 :

Élections présidentielles : 1er tour le 10 Avril et le 2ème tour le 24 Avril

Élections législatives : 1er tour le 12 Juin et le 2ème tour le 19 juin

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, il est encore temps de le faire, vous devez vous rendre en mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Borne wifi

Afin de permettre aux habitants et à la population itinérante d'accéder plus facilement à internet gratuitement dans les espaces publics, la municipalité avec les concours de la communauté de communes et du conseil départemental a décidé d'installer une borne wifi à la Salle Multi-Activités.

Pour y accéder, vous devez vous rendre à proximité de la borne signalée par le panneau Wif@allier, activer le WiFi de votre Smartphone, tablette ou ordinateur portable et vous connecter au portail hotspot.

Une fois le formulaire d'usage rempli, vous pourrez profiter pleinement de la connexion.

Tarif de location des salles

Pour louer les salles communales, vous devez en faire la demande par écrit à la mairie, signer une convention, fournir une attestation d'assurance et effectuer le règlement.

Salle de l'ancienne gare : 60€ location
60€ caution et 60€ caution ménage

Salle Multi Activités : 170€ location
170€ caution et 70€ caution ménage

Mot de l'équipe

Montvicquoise , Montvicquois

La fin de l'année 2021 nous montre que nous n'en avons pas fini avec cette pandémie et qu'il nous faut rester vigilants. Mais cette année nous aura aussi montré notre capacité d'adaptation et notre intelligence collective à rendre notre village dynamique.

Cette crise n'a pas affecté l'entrain et l'énergie des élus qui, dès que cela a été possible, vous ont offert la possibilité de vous retrouver en vous proposant des animations variées. Ainsi Montvicq a vibré au rythme de la fête patronale et au bonheur de se retrouver ensemble sur la place du village. La Montvicquoise a permis à 76 randonneurs d'apprécier les paysages du bocage et la fête d'Halloween a réuni environ 120 personnes pour la plupart déguisées. Nous avons pu également accueillir nos aînés à l'occasion du repas des anciens.

Nous nous réjouissons du succès de ces manifestations, c'est le signe qu'elles répondent à vos attentes. Nous remercions tous les participants aux différents concours organisés par la municipalité : des épouvantails aux citrouilles en passant par les maisons fleuries.

Montvicq maintient un haut niveau d'attractivité puisque cette année encore de nombreuses maisons ont été vendues accueillant principalement des jeunes couples qui participent au dynamisme de notre village. Nouveaux montvicquois, nous vous souhaitons la bienvenue et n'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez des projets que vous souhaiteriez voir réaliser dans la commune.

L'attractivité de notre village s'illustre également par l'augmentation des effectifs de notre école : 67 enfants sont répartis en trois classes. Notre priorité est de proposer le meilleur accueil possible aux enfants tout en conciliant la mise en place des différents protocoles sanitaires. Nous remercions les enseignantes et le personnel municipal qui doivent s'adapter continuellement aux nouvelles directives.

L'année 2021 aura vu la concrétisation de projets initiés par le conseil municipal. Ainsi l'aménagement du parking de l'école est quasiment fini : la pose d'un pare-ballon et la végétalisation complèteront l'ensemble. Un grand merci à nos employés techniques qui ont monté et installé les jeux, tables et bancs. Nous avons également entretenu notre patrimoine communal (voirie, réhabilitation des murs du cimetière et du mur de l'école) et renouvelé le matériel communal (achat d'un véhicule et d'une remorque, remplacement des chaudières du stade et de la poste). Enfin un réseau internet a été créé à l'école et l'entrée des ateliers municipaux sécurisée.

Tous ces investissements ont été financés grâce aux subventions de nos partenaires et par autofinancement de la commune. Aucun emprunt n'a été contracté pour ces investissements. Parallèlement nous avons fait des économies de dépenses de fonctionnement avec notamment la renégociation de nos contrats de téléphonie et de maintenance.

En 2022, l'équipe municipale s'attachera à travailler sur de nouveaux projets : l'aménagement de la cuisine de la Salle Multi-Activités, la réfection d'un mur de l'église côté poste ainsi que la mise en conformité du coffret de sécurité des cloches. Nous mettrons également en place un nouveau programme de voirie et poursuivrons le renouvellement du matériel communal. Enfin nous engagerons une réflexion sur la mise en place d'un conseil municipal des jeunes.

Cette année encore nous avons souhaité embellir notre centre-bourg avec une forêt de sapins au sein de laquelle le père Noël a installé sa boîte aux lettres, surveillée par une famille de rènes. Vous avez également pu apprécier une autre scénette installée à proximité de l'arbre de la liberté. Toutes ces décorations ont été conçues et fabriquées par des bénévoles dont nous saluons la disponibilité et l'implication.

Nous remercions aussi tous les montvicquois qui ont paré de lumières et de couleurs notre village à l'occasion des fêtes. Pour récompenser l'imagination des habitants, la mairie organisera l'année prochaine un concours d'illuminations et de décorations de Noël.

En dépit de nos besoins de convivialité, nous devons rester prudents et c'est avec regret mais avec responsabilité que nous avons décidé d'annuler la cérémonie des vœux initialement prévue le 11 janvier.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, sous le signe de l'optimisme et de la confiance.

L'équipe municipale

Le Conseil municipal

Séance du 04 janvier 2021

Décision modificatrice : virements de crédits budgétaires en recettes et en dépenses.

Il est rappelé que les chemins communaux sont la propriété de la commune et que le pouvoir de police appartient au maire et non aux riverains de ces chemins.

Séance du 05 février 2021

Dans le cadre du projet de la commune d'effectuer des travaux de mise en sécurité du mur de séparation des cimetières n°1 et n°2 et du mur extérieur côté champ, le conseil municipal a sollicité des subventions auprès de l'état et de la communauté de communes.

Depuis 2012, les tarifs de la cantine n'avaient pas été revalorisés. Afin de prendre en compte l'évolution des prix des produits alimentaires, le tarif du repas enfant sera facturé 2.50€ et celui du repas adulte 4€ à compter du 01 septembre 2021. Ce tarif est inférieur au prix de revient du repas et ne prend en compte ni les frais généraux (gaz-électricité...) ni les frais de personnel.

Le conseil a maintenu les rythmes scolaires tel qu'ils existaient, en renouvelant la dérogation pour la mise en place de la semaine de 4 jours et en maintenant les horaires d'entrée et de sortie des classes (9h/12h et 13h30/16h30).

Séance du 09 avril 2021

Création d'une commission cimetière afin de répertorier les sépultures qui ne sont plus entretenues et qui vont devenir dangereuses. Cette commission est présidée par Madame Fenoyer Chantal et est composée de membres du conseil municipal (Blaiteau Nicole, Turret Sébastien, Chabrier Jean-Noël) mais également de montvicquois extérieurs au conseil (Michel Bidet et Alain Trillaud)

Les élus ont voté pour la motion relative à la reconnaissance de calamité sécheresse pour toutes les communes de l'Allier.

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 16 mars au 15 avril 2021, le conseil municipal devait se prononcer sur le permis de construire déposé pour un projet de parc photovoltaïque sur le site des anciennes carrières des buttes rouges. Le conseil municipal a donné un avis favorable, entérinant ainsi l'accord de principe donné par délibération du précédent conseil le 22 juin 2017.

Vote des budgets primitifs 2021 de la commune et de l'assainissement.

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 684 475€.

Le budget communal d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 323 373€.

Vote du taux des taxes locales: Le conseil a maintenu le taux des taxes locales.

- la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32.48%
- la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 32.07%. En effet, en application de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Ainsi du fait de cette fusion, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2021 sera donc de 32.07% (part communale de 9.20% identique à 2020) auquel s'ajoute la part départementale de 22.87%.

Vote des contributions aux organismes de regroupement .

Vote des subventions aux associations, les sommes allouées sont identiques à celles de 2020.

Séance du 25 juin 2021

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps partiel (30h)

Création d'un poste d'adjoint technique à temps partiel (28h)

Ces postes existaient déjà mais étaient des postes de contractuels. Ils deviennent des emplois permanents.

Séance du 24 septembre 2021

Modification des délégués au SIVOM : Les titulaires sont Evelyne Guillaumin et Geoffrey Paupert et les suppléants Thomas Lecras et Marie-Rose Begard.

Le conseil approuve le moratoire sur les énergies renouvelables voté en conseil communautaire le 7 juillet 2021. En effet, face à la multiplication des projets, les élus de Commentry Montmarault Neris Communauté ont souhaité rester vigilants afin de s'assurer que l'implantation de tout projet ne se fasse pas au détriment d'autres enjeux d'importance pour le territoire. Ils se sont donc notamment engagés à surseoir à donner tout avis aux nouveaux projets d'implantation qui leur seraient soumis.

Afin de favoriser le maintien et la création d'entreprises commerciales sur le territoire de la commune, le conseil a délibéré en faveur d'une exonération totale de la part communale de taxe foncière sur les propriétés bâties, les immeubles rattachés à un établissement exerçant une activité commerciale. Ciblée sur les petites activités commerciales (entreprises de moins de onze salariés et de moins de 2M€ de chiffre d'affaires annuel) y compris l'activité des artisans enregistrés au registre du commerce et des sociétés, ce dispositif permet de soutenir nos artisans et commerçants.

Renouvellement du bail pour un an avec Orange pour l'antenne située Chemin des Caumartels

Séance du 10 décembre 2021

Convention avec le SDE (Syndicat Départemental de l'Energie) pour constituer un groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

Vote d'une subvention SAPADHE (Service Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole) qui a accompagné un élève montvicquois durant l'année scolaire.

Centre social d'action social (CCAS)

Repas du CCAS



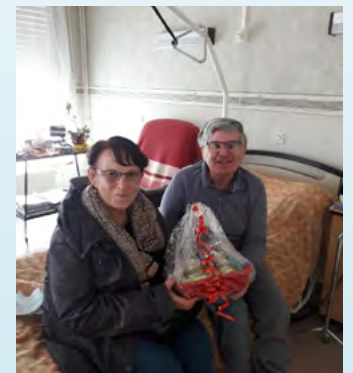
Le 3 octobre s'est déroulé à la Salle Multi-activités le repas offert par le CCAS aux personnes de plus de 65 ans domiciliées sur la Commune.

Plus de 50 personnes avaient répondu présent à ce déjeuner préparé par le traiteur Friaud de Cérilly.

L'après-midi a été animé par la troupe de théâtre « Les Chovelus ».

Distribution des colis aux anciens

Conformément à la délibération prise par le CCAS en date du 22 septembre 2020, les personnes âgées de plus de 80 ans domiciliées sur la commune, qui n'ont pas pu se rendre au repas et qui en ont fait la demande ainsi que celles qui résident en maison de retraite, ont reçu de la part des membres du CCAS un colis acheté au Vival.



La vaccination des plus de 75 ans



En janvier 2021, le CCAS a souhaité soutenir les montvicquoises et montvicquois de plus de 75 ans qui souhaitaient se faire vacciner en leur prenant leur rendez-vous à une période durant laquelle il était compliqué d'avoir des créneaux.

La communauté de communes a pris le relais en mettant à disposition un bus afin de véhiculer les personnes jusqu'au centre de vaccination.

La même démarche a été effectuée en octobre 2021 pour la 3ème dose.

Nos réalisations

L'aménagement du parking de l'école

Conformément à nos engagements de 2020, un vaste projet d'aménagement du parking de l'école a vu le jour.



Ce projet s'articule autour de deux programmes

1. Des équipements sportifs avec la création d'un terrain multisports et de deux terrains de pétanque. Un pare ballon sera rajouté afin de sécuriser le site. Cet investissement s'élève à 80 283€.



2. L'aménagement du site grâce à l'installation de jeux pour enfants, tyrolienne, tables et bancs avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Végétalisation de la motte de terre séparant l'espace parking. Ce programme d'investissement s'élève lui à 50 170€.



Ces deux investissements ont été subventionnés à hauteur de 79 % grâce à nos partenaires: l'État, le conseil départemental, le conseil régional et la CAF.



Ces équipements sont ouverts à tous, sous réserve d'être respectueux du bien collectif. Ils sont également accessibles aux élèves de l'école qui bénéficient de créneaux réservés pendant le temps scolaire.

L'objectif de créer un espace multi-générationnel au cœur du village est rempli puisque ces équipements font la joie des petits et des grands.

Les boîtes à livres

Trois boîtes à livres ont été installées au sein de la commune : une sur la place, une aux Bourdignats et une autre sur le parking de l'école.

Nous remercions les personnes qui ont déjà déposé des livres. Un règlement fixant les modalités d'utilisation de ces boîtes sera mis à disposition.



Les routes

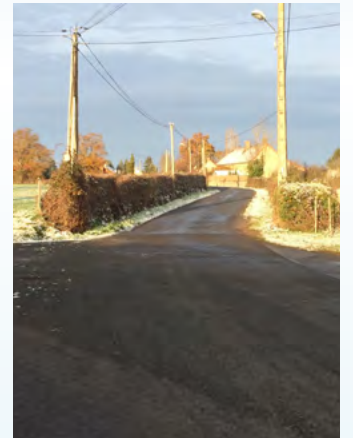
Le programme voirie 2020-2021 d'un budget total de 72 748,20€ a été financé à hauteur de 30 % par le conseil départemental.

Parmi les réfections figurent

- Le chemin des Garennes
- Rue de l'ancienne mine
- Chemin du Fresno
- Carrefour de la croix des Fosses
- Route de la ville
- Rue du Puy Sainte Marie
- Chemin des Cabris
- Le chemin du charron



Le chemin du charron



Carrefour de la croix des Fosses

Le cimetière

En 2021, la commune a investi dans le cimetière avec la réhabilitation du mur entre le cimetière 1 et 2, ainsi que celui côté champ.



Cet investissement s'élève à 20 844 € et a été subventionné par l'état à hauteur de 3 866€ et par la communauté de communes au titre des fonds de concours pour 6 000€.



Conscients de l'état de détérioration de certaines concessions laissées à l'abandon ou menaçant les monuments voisins, les élus ont décidé de s'engager dans une démarche de recherche pour identifier les propriétaires afin de lancer une procédure de reprise de celle-ci.

Si vous êtes propriétaires ou héritiers et que votre concession a été plaquée pour faire partie de cette procédure, prenez contact avec le secrétariat de la Mairie.

Vie de la commune

La fête patronale

Malgré le contexte sanitaire, la municipalité avait décidé de maintenir la fête patronale.

Le marché artisanal

Dès 8h, les 14 exposants qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité, s'installent autour de l'église et profitent d'une collation distribuée par les élus.



Un déjeuner partagé



Le Vival's bar délocalisé sur la place.



A midi, 96 convives étaient présents pour déguster le repas préparé par Germinal sur la place.



Une ambiance assurée par David.

Un après-midi animé

Le terrain multisports et les terrains de pétanque, théâtre de rencontres sportives improvisées.



Découverte des techniques médiévales (teinture, tir à l'arc, escrime....) proposée par l'association montvicquoise les sarments 3.0.



Un grand merci à Maelys, Timéo, Lola, Ruben, Léa, Tess, Wayatt et Sophie pour leur participation au concours d'épouvantails

La journée s'est achevée par le tir du feu d'artifice sur le parking de l'école.



Cette journée fut une réelle réussite, elle a été l'occasion de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et les différents intervenants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Remise des clefs USB aux futurs collégiens

Après le discours de félicitations des élus, les élèves de CM2 se sont présentés et ont évoqué leur ambition professionnelle. Ils poursuivront leur scolarité au collège de Doyet qui a vu l'ouverture d'une deuxième classe de 6ème à la rentrée.

Après leur avoir remis une clef USB à l'effigie du logo de la mairie qui vient compléter la calculatrice offerte à Noël, les élus leur ont souhaité le meilleur pour la suite en espérant qu'ils porteront haut les couleurs de notre village.



Le concours des maisons fleuries

« Ensemble, fleurissons notre village »

La Commune de Montvicq a décidé d'organiser son 1^{er} concours de maisons fleuries.

Nous remercions vivement les personnes qui ont œuvré à embellir leur jardin, leur façade, leurs extérieurs, mais aussi leur quartier et notre village.

Afin de récompenser ceux qui avaient participé à cette action la municipalité leur a offert un panier « spécial jardinier » lors de la fête patronale.

Résultat du concours :



1er prix

décerné à Mr et Mme PIQUANDET Guy

2ème prix

décerné à Mme DUBOIS Yvette, Mme DUMAS Claudine, Mme GUIRIEC Jacqueline



Nous vous donnons déjà rendez-vous pour l'année prochaine.

La Montvicquoise

« Aujourd'hui 12 septembre, je vais découvrir la campagne montvicquoise sous un magnifique soleil.



Le rendez-vous est donné à l'ancienne gare : Que de monde ! Nous voilà tous réunis, nous sommes environ 80 marcheurs à partir à la découverte de nos chemins, de nos hameaux et de notre patrimoine. C'est parti pour une balade de 8 ou 14 kms pour les plus courageux. Mais que se passe-t-il près de ce trou d'eau au village de la « Ville » ? Des petites bêtes toutes vertes qui sautent et

qui plongent, des grenouilles !!! moi aussi je veux me baigner, me voilà dans l'eau en charmante compagnie entre batraciens et libellules ... trop bien, mais il faut déjà repartir. Après quelques kilomètres à chasser les papillons et à humer les bonnes odeurs de la campagne nous voilà arrivés aux réconforts et aux rafraîchissements : le ravitaillement. Quel délice toutes ces gourmandises.

Allez, nous repartons pour les quelques kilomètres qui nous ramènent à notre point de départ, où une grande gamelle d'eau fraîche m'attend et où un verre de l'amitié est servi à tous les marcheurs.



On m'a déjà donné rendez-vous pour 2022, le 11 septembre pour une nouvelle découverte avec la Montvicquoise. Merci et à l'année prochaine. »



PUMBA, le gentil Bouvier

Halloween

Sorcières, loup-garou, vampires et autres bêtes de la nuit s'étaient donné rendez-vous sur la place le dimanche 31 octobre. Ils étaient venus en nombre...environ 120.

Munis d'un plan, ils ont arpenté les rues à la recherche de citrouilles et des indices qui allaient les mener à Casper, le gentil fantôme.



Petits et grands monstres se sont ensuite regroupés sous le préau de l'école pour déguster la potion magique concoctée par les élus.



La magie de Noël

Le lundi 13 décembre, le Père Noël était à Montvicq. Il a tout d'abord récupéré les lettres que les enfants lui avaient adressées pour pouvoir leur répondre.



Puis il s'est rendu à l'école pour distribuer un cadeau et des chocolats à tous les enfants.



Le Père Noël avec les classes de maternelle



Le Père Noël avec les classes de CP-CE1 et CM2



Le Père Noël avec les classes de CE2 et CM1

Les enfants ont ensuite pu déguster le repas de Noël concocté par Maria et Brigitte



Le spectacle de Noël, proposé par la municipalité, n'a pas pu avoir lieu : la direction de l'école n'ayant pas souhaité le maintenir pour des raisons sanitaires.



Informations Communales

Mise en place du PLUI

Actuellement, la commune de Montvicq ne dispose pas de règlement d'urbanisme. Elle est régie par le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Or, chaque intercommunalité doit établir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui a vocation à devenir le règlement d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Un cabinet d'études, mandaté par Commentry Montmarault Neris Communauté a établi une cartographie des 33 communes (zones agricoles, zones naturelles, zones urbanisées et zones à urbaniser)



L'objectif du PLUI est de réhabiliter les centres-villes et centres-bourg et de limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels.

Le projet de PLUI prévoit donc :

- la création d'environ 500 nouveaux logements entre 2020 et 2030 sur l'ensemble de l'intercommunalité dont 100 ont été attribués aux 20 communes rurales dont Montvicq. Notre commune étant une des plus peuplées des communes rurales, nous disposons d'un quota de 12 logements à prévoir et de 1.14 hectare de superficie constructible.
- Une autre contrainte est imposée pour la création de ces nouveaux logements.
 - 50% des futurs logements doivent être des logements en densification c'est-à-dire des logements dans les zones urbanisées existantes. Pour Montvicq, dans le centre-bourg
 - 50% des futurs logements doivent être des logements en extension c'est-à-dire dans des zones plus espacées du centre-bourg et qui disposent des réseaux.

Face à ces contraintes, la commission urbanisme a dû faire des choix qui pourront ou non être validés par le cabinet d'études.

État civil



Cette année, nous avons le plaisir de vous annoncer 8 naissances, dont les parents sont domiciliés sur la Commune.

Au nom du CCAS, Madame le Maire et son adjointe ont offert un coffret de naissance à Adèle, Ava, Owen, Layson, Jules, Allix et Melvyn et Denis



Ils se sont dit « oui »

Pour 2021, 2 mariages ont été célébrés en Mairie.



Ils nous ont quittés :

13 décès sont venus endeuiller notre commune en 2021.

L'école

Présentation du projet danse par les CE2 CM1

Les élèves de l'école de Montvicq ont créé un spectacle de danse sur le développement durable avec la participation de Karine Mauchaussat, chorégraphe de danse.

Après des séances de découverte, mise en mouvement du corps et un apprentissage de la chorégraphie, les élèves ont pu élaborer quelques costumes et décors avec du matériel recyclé pour suivre le fil conducteur du projet : l'environnement. En effet, l'école ayant l'éco-label niveau 1, il tient à cœur à tous de continuer nos actions sur l'environnement. Après la diffusion des images du spectacle en classe, voici quelques souvenirs mis en mots de la part des élèves

La danse est un art magnifique !
La danse c'est bien !
J'aime la danse !
J'adore la danse !
Youpi, c'est trop bien la danse !
La danse des robots !
J'aime quand c'est moi le robot !
J'aime quand on fait la vague !
J'aime quand on glisse entre les coussins !
J'aime créer les costumes !
J'aime le moment où on fait des costumes !
J'aime quand on apprend la chorée : il y a des déchets partout et il faut les esquiver !
J'aime la danse des robots !
J'aime danser dehors !
Je danse avec mes camarades !
Ce qu'on a fait est magique, merci Karine !



Présentation de l'école par les CP CE1 CM2

« Bonjour mesdames et messieurs, nous allons vous présenter l'école de Montvicq. Les 67 élèves sont répartis dans trois classes. Maîtresse Isabelle et Véronique, notre ATSEM, s'occupent des 25 élèves de la toute petite à la grande section. La classe de maîtresse Virginie est composée de 20 CE2-CM1. Le lundi, maîtresse Cora remplace maîtresse Virginie. Enfin, nous sommes 22 dans notre classe de CP-CE1-CM2 avec maîtresse Marie qui est aussi la directrice de l'école. Maîtresse Marine remplace parfois notre maîtresse. Elle en profite pour faire son travail de directrice. Delphine est dans notre école les mardis et les jeudis matin et Brigitte un lundi sur deux pour aider nos maîtresses.

Les lundis et vendredis, les CM1 et les CM2 font sport avec maîtresse Virginie et maîtresse Cora pendant que les CP-CE1-CE2 sont avec maîtresse Marie.

Chaque midi, Maria, Brigitte et Delphine nous emmènent à la cantine.

Le matin et le soir, Valérie s'occupe de la garderie.

Nous voulons remercier notre gentil voisin qui nous renvoie souvent notre ballon tombé dans le jardin »



Sortie piscine

Les élèves de la grande section au CM2 vont aller à la piscine les jeudis du 31 mars au 16 juin. Nous partirons en car de l'école vers 14h30 et nous reviendrons vers 16h30.

Nous sommes à la recherche d'accompagnateur, homme et femme, afin de nous aider à la prise en charge des enfants au bord et/ou dans le bassin. Pour cela vous devrez être agréé par l'éducation nationale. Il s'agit d'une épreuve qui dure environ une quinzaine de minutes (nager, aller chercher un objet au fond...).

Nous avons également besoin d'aide dans les vestiaires pour surveiller et aider les plus jeunes. Pour toute information complémentaire ou vous inscrire, veuillez contacter la directrice au 04 70 07 78 08 ou par mail à ecole.montvicq.03@clermont.fr.

Merci de votre aide

L'équipe enseignante

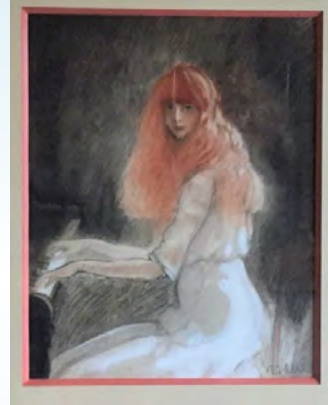
Associations

Chaque association montvicquoise dispose d'un espace de libre expression dans le bulletin municipal. Ainsi elles peuvent vous faire part de leurs informations et des dates à retenir.

Association Florane et son époque

L'association Florane et son époque espère organiser une exposition de peinture les 14, 15, 16 août 2022 malgré le contexte actuel qui semble s'assombrir.

Il y aura des tableaux du peintre Florane mais aussi des œuvres de peintres contemporains et des sculpteurs régionaux. Une nouveauté cette année, les enfants de Montvicq participeront en exposant le meilleur de leurs dessins.



La pianiste œuvre de Floriane

Association pour le don du sang bénévole de Bézenet-Doyet-Montvicq

En 2021, L'établissement Français du Sang a organisé trois collectes dans nos trois communes. A cause de la pandémie, elles ont toutes eu lieu à Doyet, la salle Delta étant suffisamment spacieuse pour accueillir les donneurs dans les conditions requises par le protocole sanitaire.

Au cours de ces trois collectes, nous avons dépassé les prévisions de l'E.F.S., recevant 168 donneurs dont 12 nouveaux.

Pour l'année 2022 trois collectes sont également prévues : le 20 janvier à Doyet, le 18 mai à Montvicq, et le 15 septembre à Bézenet.

Il est probable que les collectes prévues à Montvicq et Bézenet aient lieu à Doyet en vertu des consignes sanitaires.

Nous vous rappelons qu'il est recommandé de s'inscrire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

vous éviterez ainsi l'attente et faciliterez le travail du personnel de l'E.F.S.

L'assemblée générale de l'association aura lieu à la Salle des Fêtes de Doyet le samedi 29 janvier à 10 h 30.

Enfin, vous pouvez suivre l'actualité de l'association et des collectes organisées dans nos trois communes sur notre page facebook : Donner son sang à Bézenet-Doyet-Montvicq.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et vous attend nombreux pour les malades sur nos trois collectes.

L'entente Bezenet Doyet Montvicq Chamblet



Le ballon rond a toujours la cote

Les jeunes montvicquois(es) ont repris les chemins des terrains de sport.

Suite à la décision des présidents de club du BDF (Bezenet Doyet Foot) de Chamblet et de l'ASM une entente sportive a pu être créée.

Un week-end porte ouverte a été organisé, tout le monde était réuni (présidents de club, entraîneurs, éducateurs, intendant et secrétaires) afin de faire découvrir le football à toutes les tranches d'âges. Pari gagnant puisqu'une vingtaine de nouvelles licences ont été délivrées à cette occasion.

Un nouvel élan est né, car depuis nous recevons chaque mercredi des curieux et des nouveaux inscrits. C'est avec fierté que nous pouvons engager 2 équipes d'U6/U7 4 équipes d'U8/U9 et presque 2 équipes U10/U11.

Cela n'était pas arrivé depuis des années et nous tenons à remercier tous les acteurs de cette réussite collective.

Contact entraîneurs : Thomas 06 78 61 93 90

Contact président : Bruno 07 61 09 38 93

Le cafournio

Créé en 2015, le Cafournio avait pour objectif la création d'un lieu de rencontre « café associatif » sur la commune de Montvicq. De multiples problèmes nous ont amenés à faire évoluer le projet du Cafournio autour d'un véhicule itinérant « le Dépanneur » de la culture. Si l'association depuis 2016 a développé de nombreux projets, comme :

- Les ateliers de la mine qui proposent un éventail d'activités auprès de la population (théâtre, lecture, écriture, percussions, aiguilles et compagnie, arts créatifs...),
- Des Week end à thème avec projection de films, expositions, lectures, musique et un dîner en soirée,
- En mai/juin un festival intitulé « les Cafourniales » sur un thème, en 2018 « George Sand une femme libre », en 2019 « Emile Guillaumin, un écrivain paysan », en 2022 le thème retenu est « parlez-moi d'amour : le sentiment amoureux » qui a dû être annulé en 2020 et 2021 pour cause de covid 19. Ce festival propose, une conférence, une exposition, des lectures et livres, de la musique, de la danse, du théâtre sur la thématique, des contes,
- Depuis août 2020, sur la place du village de Montvicq, a lieu « la place au public », une journée festive et conviviale autour de la musique, du théâtre, la lecture,
- La rencontre Vis Ta Mine en 2019 encouragée par la Communauté de communes Montmarault-Commeny-Néris-les-Bains, proposait une vitrine des artisans locaux, des administrations, lycée de Commeny, associations, spectacles et le comptoir du Cafournio,

Elle évolue vers un projet itinérant « le Dépanneur » qui proposera des activités culturelles aux personnes de tous les âges avec le soutien des collectivités qui en feront la demande. On pourra y découvrir les ateliers artistiques du Cafournio, mais également des projets à plus long terme comme la réalisation de murs peints, atelier djembé, réalisations théâtrales, lectures publiques, apprentissage de la guitare, etc...



Aquarelle de Bernadette Arnaud

Libre, autonome et facile pour se déplacer « le Dépanneur » peut stationner sur une place, en complément d'un équipement municipal ; s'intégrer dans un marché, une fête locale, ou en collaboration avec d'autres projets associatifs.

Ce projet a été soutenu pour l'achat du véhicule par le Conseil départemental de l'Allier et le FDVA (fonds pour le développement de la vie associative) de l'Allier, dans le cadre d'un projet innovant pour le fonctionnement.

Nous pouvons vous annoncer notre programmation pour le premier semestre 2022 sur la commune de Montvicq :

- Les 02 et 03 avril 2022 : fête « terre et environnement », rencontres, échanges, ateliers, spectacles, musique,
- Les 04 et 05 juin 2022 : « les Cafourniales » sur le thème « parlez-moi d'amour : le sentiment amoureux », conférence, exposition, théâtre, musique, conte, dîner spectacle,
- Le 2 juillet 2022 : « la place au public », fête culturelle, théâtre, musique, ateliers ...

Contacter l'association Le Cafournio pour toute demande d'information concernant une animation culturelle ou la participation du « Dépanneur » dans un projet.

Tél. 07.69.49.50.81 (laisser un message. Nous vous rappelons)

Courriel : lecafournio@gmail.com

www.facebook.com/lecafournio

Combattants Algérie Tunisie Maroc (CATM)

Comme tous les ans, les porte-drapeaux des anciens combattants sont présents pour rendre hommage aux morts de toutes les guerres.

On les voit aussi aux enterrements de nos camarades : ils se doivent d’être d’une tenue présentable et de porter des gants blancs.

Nous les remercions de leur participation à cet évènement, accompagnés de Madame le Maire et d’Emma qui chaque fois qu’elle le peut lit le message de l’UFAC.

Je ne voudrais surtout pas oublier les pompiers pour leur présence. Merci à eux et à toutes celles et ceux qui étaient présents ce jour-là.



Rassemblement du 11 novembre

AGENDA COMMUNAL

Ce calendrier est fourni sous réserve des évolutions de la situation sanitaire.

Soirée aligot	Samedi 5 février- Reportée à une date ultérieure	SMA
Fête patronale	Samedi 16 juillet	Place du village
La Montvicquoise	Dimanche 11 septembre	Gare
Repas des aînés	Début octobre	SMA
Halloween	Lundi 31 octobre	Place du village

Monsieur Pacontent



Le fléau des lingettes

Jeter dans vos toilettes des lingettes dites « biodégradables ».Ce geste, à priori anodin, perturbe le fonctionnement des stations d’épuration. En effet, les lingettes obstruent et bloquent les pompes qui aspirent les eaux usées. Ceci provoque des débordements et met en danger la station puisque les eaux usées continuent d’affluer alors que le matériel ne fonctionne plus.

A titre d’exemple, cette année le coût de réparation des pompes est de plus de 2 000€. L’usager étant acteur de sa facture, le surcoût d’exploitation pourra être répercuté sur la taxe d’assainissement.

Le conciliateur de justice

En cas de litige avec un voisin, si la discussion n’aboutit pas, vous pouvez avoir recours au conciliateur de justice en appelant la maison de la justice et du droit au 04 70 64 75 95.

Si cela se révèle infructueux, vous devez /pouvez saisir la justice mais les services d’un avocat peuvent s’avérer onéreux.

Dans tous les cas, ni le maire ni la collectivité ne doivent intervenir dans un litige privé.

Les déjections canines

Rien de plus désagréable que d’avoir à slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes. L’arrêté municipal du 11 décembre 2020 prévoit une amende pour les propriétaires ne ramassant pas les déjections de leur animal.

Les trottoirs aux piétons

Les travaux d’élargissement des trottoirs dans le cadre de l’aménagement du bourg n’ont pas vocation à créer des places de stationnement.

Les bruits de voisinage

L’arrête préfectoral 884/91 prévoit que l’usage des tondeuses et engins d’entretien des jardins est autorisé de :

- 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 09h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches

Dégradations

Des dégradations ont été commises à la prise d’eau et à d’autres endroits de la commune. La municipalité a porté plainte, les auteurs ont été identifiés, auditionnés et nous sommes en attente du jugement.

La collecte des ordures ménagères

Le ramassage des déchets a lieu tous les quinze jours. Pour l’année 2022 il se fera pour les semaines impaires : les mardis matin pour les déchets ménagers et les jeudis matin pour les recyclables.

Nous rappelons que les containers sont exclusivement réservés aux résidents des chemins ne disposant pas de bacs individuels.

La tritou mobile stationnera sur le parking de l’école pendant les vacances scolaires du 17 au 19 février et du 27 au 29 octobre 2022.

Le SICTOM Région montluçonnaise propose aux habitants le système Cliiink qui récompense les personnes qui trient leurs emballages en verre.

Le principe est simple : chaque bouteille, bocal ou pot déposé rapporte 1 point. Cumulés, ils sont à échanger sur le site internet www.cliiink.com contre des offres commerciales auprès des commerces et enseignes partenaires.

Pour notre commune, l’emplacement retenu est Rue du Tacot (en face des ateliers communaux)

Renseignements : SICTOM au 04-70-64-23-80

